



Rachat volontaire dans le compte Retraite anticipée

1. Personne assurée

Nom	Prénom	Numéro AS (AVS)
-----	--------	-----------------

2. Rachat

Je souhaite procéder à un rachat dans le compte retraite anticipée.

Montant: CHF

3. Précisions

Je prends acte des éléments suivants:

- En vertu de l'article 1b de l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle (OPP 2) et des art. 60 et 61 du règlement CPS, l'objectif réglementaire de prestations (rente de retraite plan de base, 65 ans) ne devra pas être dépassé plus de 5 % en cas de renonciation à une retraite anticipée; tout éventuel excédent revient à la caisse.
- Les prestations résultant d'un rachat ne pourront pas être prélevées sous forme de capital au cours des trois prochaines années.
- Le virement doit obligatoirement être effectué à partir de mon compte privé, faute de quoi le montant versé me sera restitué.

4. Adresse de paiement

Caisse de Pension SRG SSR
3007 Berne

CH10 0900 0000 3042 7742 3 (PostFinance)



5. Signature

Lieu et date

Signature de la personne assurée

.....